

CHRONIQUE LOCALE.

Laitier blessé.

Oliver Kane, un laitier domicilié rue Mandeville 1620, a été victime d'un accident hier matin vers six heures. Il se trouvait dans une charrette en compagnie de Frank Cornahan et venait de décharger du lait à un client à l'angle des rues Henry Clay et Camp, lorsqu'en voulant remonter dans sa charrette il a glissé sous le véhicule et a été écrasé par les roues. Il a été transporté à l'hôpital où les étudiants ont déclaré son état grave.

Accusée de vol.

Hier matin vers deux heures une déesse du nom de Virginia Green, demeurant rue Bienville 1422, a été arrêtée par l'agent de police Brown. Elle est accusée d'avoir volé une somme de \$3 appartenant à Irvin Miller, un de ses admirateurs.

MORSURE.

Pearl Smith, une fillette de 6 ans demeurant rue Première, près Johnson, en passant en face de la demeure de Mary Smith, avenue Washington 2912, hier soir, a été mordue à la jambe par un chien appartenant à cette dernière. L'enfant a été pansée à l'hôpital.

Surveillance sur la Levée.

A partir de ce matin un détachement d'agents de police montera la garde sur les levées depuis Carrollton jusqu'aux casernes. Cette mesure de précaution a été décidée hier après midi à la suite d'une conférence à l'hôtel de ville entre le maire Behrman et l'inspecteur Reynolds.

Pickpocket arrêté.

Pendant les cérémonies en face du Cabildo, hier après-midi, un individu du nom de Henry Bowen, a été arrêté par le sergent Petersen, au moment où il cherchait à dévaliser les poches de William Eoright, un spectateur. Bowen est bien connu de la police, ayant été arrêté auparavant.

CHUTE.

Ben S. George, un employé de la Louisville et Nashville Company, est accidentellement tombé d'une locomotive à l'angle des rues Galvez et Champs Elysées, hier après-midi, et s'est blessé au cou. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

INCENDIE.

Hier matin, un peu avant quatre heures, une alarme a été donnée pour un feu découvert dans un cottage inoccupé avenue Hazan 1037, appartenant à Daniel Meunier. La bâtisse évaluée à \$400 a été entièrement détruite. La maison voisine occupée par M. Meunier, a subi des avaries d'environ \$1000.

BASE BALL.

Montgomery, 5. New Orleans, 2.

Édition Hebdomadaire de "L'Abelle".

Nous publions régulièrement, à chaque matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abelle" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires locales. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

La Révolte de Fez et ses leçons.

Paris, 20 avril.

C'est incontestablement une chose grave que la révolte qui vient de se produire à Fez, parmi les troupes chrétiennes. On aurait cependant grand tort de concevoir des inquiétudes excessives et plus fort encore de s'affoler. Il n'a jamais pu venir à l'esprit d'aucune personne raisonnable que nous occuperions tout le Maroc, sans accidents, sans pertes et sans combats. Songez à tout ce que nous ont coûté la conquête et la pacification de l'Algérie. Le Maroc, où les difficultés ne sont guères moindres, nous coûtera, si nous l'avons, beaucoup moins, en hommes, en temps et en argent, pour la simple raison que nous profiterons d'une expérience chèrement acquise : mais nous ne le prendrons pas sans coup férir. Il est sage de nous attendre à des accidents, à des surprises, à la mutinerie des troupes chrétiennes en est une. Tout fait prévoir que la garnison française de Fez, aidée des contingents tirés en toute hâte de Mékinez, qui n'est qu'à une étape de la capitale, en viendra rapidement à bout. La marche sur Fez, l'année dernière, s'est effectuée dans des conditions de rapidité et de facilité qui ont vivement frappé l'opinion, en France aussi bien qu'à l'étranger. On en a déduit, peut-être un peu trop vite, qu'il ne se présenterait plus aucune difficulté. L'éloge de nos chefs militaires, de leur énergie, de leur bravoure n'est plus à faire. Peut-être ont-ils justement péché par un excès de confiance. Quand on songe qu'il y avait à peine deux mille hommes de troupes européennes à Fez, cités frondeuse, indiscipline et fanatique, il est impossible de ne pas trouver que c'était bien peu. Nos contingents semblent avoir été par trop disséminés et éparpillés. On a négligé cette prescription essentielle dont l'inspiration vient du général Lyauté : dans tous les points essentiels, montrer beaucoup de forces pour éviter d'en avoir à son service. Or, Fez, la capitale à la fois politique et religieuse, où se trouvent actuellement le Sultan et le représentant de la France, est vraiment un de ces points-là. Les citoyens n'ont jamais reconnu, sans murmures, l'autorité du Sultan : à plus forte raison la nôtre doit-elle leur paraître insupportable. La population indigène a certainement joué un très grand rôle dans cette révolte. Les troupes marocaines, cantonnées dans la ville, restaient en contact permanent avec des gens qui ont cherché tous les moyens de les exciter et qui ont fini par y réussir. Si l'ordre est rétabli sans trop tarder, comme on a tout lieu de le supposer, quelques leçons des plus utiles se dégageront de tout cela. Il est bon, tout d'abord, de ne pas trop compter sur les troupes indigènes. C'est là une tendance à laquelle on s'abandonnait un peu ces temps derniers. Il peut paraître séduisant de tenir le Maroc avec le seul appui des soldats marocains, en y employant peu ou point de soldats français. Les événements actuels dissiperont cette dangereuse illusion. Non, certes, qu'il faille se priver du service des contingents chrétiens, instruits par nos officiers. Seulement, il faut, à cet égard, procéder avec prudence et ne négliger aucune précaution. Les points les plus importants, et

par-dessus tout la capitale, doivent toujours être gardés par des soldats européens. Les troupes indigènes doivent être placées, autant que possible, en dehors des grandes villes, pour soustraire le soldat aux mauvaises influences qui s'exercent sur lui. Il est indispensable d'imposer les règlements et la discipline avec beaucoup de tact et de doigté. La question du havresac paraît bien avoir été une des causes, tout au moins occasionnelles de la révolte. Qu'on n'en soit pas surpris outre mesure : le havresac, en usage dans notre armée d'Afrique, est aussi haï qu'il est lourd. Chez les Romains le mot "souffrance" dérivait du mot "fourmissement". Le soldat mauritanien de montrer, à cet égard, les mêmes répugnances que le légionnaire romain. Nous entretenons à peine quarante mille hommes dans tout le Maroc, en y comprenant les troupes des confins algériens. Or, les Espagnols, pour un territoire dix fois moindre, ont beaucoup plus d'hommes que nous. Nos effectifs peuvent suffire cependant. Mais à une stricte condition : c'est qu'ils soient bien groupés, tenus en haleine sous la direction d'un chef éminent dont la haute autorité et les mérites s'imposent à tous. Qu'attend-on pour nommer ce chef-là ?

Un roi virtuose

Le roi don Carlos de Portugal, qui eut une fin si tragique, n'était pas seulement un aquarelliste de talent, c'était aussi un pianiste de tout premier ordre. Il le prouva lors de son voyage à Paris, en 1905. Mme Emile Loubet, renseigne à son sujet par l'ambassadeur français à Lisbonne, ne marqua pas de féliciter l'hôte royal de ses talents artistiques, surtout de sa virtuosité de pianiste. Le roi sourit aimablement : — Virtuose, c'est beaucoup dire... je pianote. Sans se faire prier, il s'assit au piano, et, pendant près d'une heure, il tint les hotes de l'Élysée sous le charme en jouant avec brio des airs populaires portugais. Quand il s'arrêta, ce fut un concert d'éloges. Don Carlos y coupa court par cette boutade : — Je sais, dit-il, que je pourrais gagner de forts cachets comme accompagnateur à Monmartre, si... — Si !... — Si j'n'étais pas... fonctionnaire.

ORPHEUM.

Le nouveau programme de l'Orpheum, comme tous ceux présentés cette semaine sur la scène de ce populaire théâtre, est excellent. Les numéros variés et fort bien exécutés sont applaudis par un nombreux public aux deux représentations de chaque jour.

50 YEARS' EXPERIENCE PATENTS TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c. Scientific American. MUNN & Co. 361 Broadway New York

AMUSEMENTS

TRENTE-SEPTIEME GRAND VOLKSFEST

Au bénéfice de l'Orphelinat Protestant Allemand. DIMANCHE, 5 Mai, et LUNDI, 6 Mai, au SOUTHERN PARK. Cérémonies d'Ouverture Dimanche à 3:30 p. m. Vaudeville, Danse, Jeu de Boules avec Prix pour Dames et Messieurs, Jeux d'Enfants, Musique de Concert les Deux Jours. Lundi Grand Feu d'Artifice. ENTRÉE..... 25 SOUS. Entrée libre pour les enfants au-dessous de 12 ans.

AMUSEMENTS Orpheum. Matinée Tous les Jours. Charles Grapewin. Howard et North.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 2 MAI 1912.

SELECTED MOTION PICTURES LAFAYETTE FORMERLY THE SHUBERT

AVIS. Avis est par le présent donné qu'un projet de loi sera introduit à la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qui aura lieu durant les mois de mai, juin et juillet 1912, pour révoquer et annuler la loi de 1869 et la loi de 1898, relatives à l'inspection des bateaux.

AVIS. Avis est par le présent donné qu'un projet de loi sera introduit à la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qui aura lieu durant les mois de mai, juin et juillet 1912, pour révoquer et annuler la loi de 1869 et la loi de 1898, relatives à l'inspection des bateaux.

AVIS. Avis est par le présent donné que le projet de loi introduit à la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qui se réunira en mai de l'année 1912, un projet de loi relatif à la loi de 1902 de l'Etat de la Louisiane.

AVIS. Avis est par le présent donné que le projet de loi introduit à la session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, qui se réunira en mai de l'année 1912, un projet de loi relatif à la loi de 1902 de l'Etat de la Louisiane.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

- Abadie, Jean Joseph Auxilien, Abel Félix Barthe, Jean Simon Braban, Jean Marie Bresquignon, Jean-Baptiste Camea, Jean Marie Cazaubon, Louis Joseph Cournot, Pierre Darica, Jean Marie Dugas, Léonce Albert Ferran, Charles Dominique Frédière, Jean Benoit Gay, Gaston Alfred Pierre Labarre, Félix Jean Marie Lannegrasse, Jules Célestin Lavedan, Lucien Jean Marie Maroz, Pierre Paul Monleuz, Louis Ambroise Oustat, Raymond Emile Périssé, Pierre Alexis Fortes, Jean Cyrien Reichert, Emile Jean Robert Riche, Eugène Rivière, René Romain Roude, Paulin Sorber, Marcel Léon Joseph Thébaud, Julien Jules Thomas, Jean Constantin Verdier, Jean Marie Vergez, Dominique Paulin Villembat, Dominique Vireland, Dominique Vital, Eugène François

- 1835-Edward D. White. 1836-Andrew B. Romao. 1843-Alexandre Mouton. 1846-Isaac Johnson. 1850-Joseph Walker. 1853-Paul O. Hébert. 1856-Robt C. Wickliffe. 1860-Thos O. Moore. 1862-George F. Shepley. 1864-Henry W. Allen. 1864-Michael Bahn. 1865-J. Madison Wells. 1867-Benj. F. Flanders. 1868-Johnus Baker. 1868-Henry C. Warmoth. 1873-John McEnery, "de jure." 1873-W. P. Kellogg, "de facto." 1877-François T. Nichols. 1880-Louis A. Wiltz. 1882-Murphy J. Fuster. 1900-W. W. Heard. 1004-Newton C. Blanchard. 1908-J. Y. Sanders. 1912-L. E. Hall.

TEMPERATURE. Du 30 avril 1912. Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne. Fahrenheit Centigrade

BUREAU DE SANTE. Mariages, Naissances, Décès, Enterrements dans les derniers 24 heures.

MARIAGES. Saverio Cataaneo à Rosalia Migliore. Edw. Metoyer à Jennie Davis. Zacharias N. Lijekren à Bertha Streckart. Gustave Rabito à Marie Barbarich. Chas J. Mischler à Leonia Duchman.

DECES. Geraldine Becker, 4 mois, 3951 Camp. Alice Sharvin, 85 ans, 1040 Magazine. Geo H. Killen, 36 ans, 2434 Baronne. Emile Sekinger, 46 ans, 2623 Iberville. John Danback, 40 ans, Little Woods. Eva Buckman, 27 ans, Hospital de Charité. Andrew Mayer, 63 ans, 825 Calhoun. Hy Hyatt, 42 ans, Hospital de Charité. Saura Murry, 23 ans, 1216 St-Philippe.

TRIBUNAUX. CAUSE CIVILE DE DISTRICT. Douglas Park Mission vs Mme Hattie B. Langworthy, procès exécutif de \$1,450. Eugene Hickmaster vs H. L. Durham, confession de jugement de \$150. Henry F. Griffin vs Béatrice Thompson, demande de divorce. Claude L. Johnson vs N. W. Green, réclamation de \$127.50. Borum & Whiting vs Victor A. Perez, réclamation de \$682.82. Jno A. Hillery vs Julius Groetsch, réclamation de \$475 sur un contrat. Montgomery Light and Water Power Co vs Hopkins and Rhodes, action en recouvrement de \$439 64 sur des billets. Fruit Auction Co vs Jos Bokenfort, réclamation de \$275.40 sur un compte courant. Successions ouvertes: John Kloppenburg, Sophie Thériot.

Feuilleton. L'ABELLE DE LA N. O. CHASSEUR MAUDIT GRAND ROMAN INEDIT Par ELY NONTLERC. SECONDE PARTIE

prit place en face de son complice, ajoutant d'un accent monotone : — J'ai eu de multiples formalités à remplir ; tout mon temps a été trouvé pris. Ce soir seulement j'ai pu m'échapper et venir à toi. — De quelle manière ? — Avec mon auto. Dans le train, quelqu'un pouvait me reconnaître et s'étonner de me voir. En outre, sept kilomètres à pied... — Où est ta voiture ? — Au fond du parc. J'esuis entré par le chemin couvert. Mais déjà Vaudrenil ne s'occupait plus de ce détail. Il en revenait à Françoise, et répétait : — Elle est morte ! elle est morte ! Jamais nous n'avions eu autant besoin d'elle... D'ailleurs, la guigne nous poursuit. — Réfléchis, Robert, fit doucement le veuf. Il y a beaucoup de notre faute si Françoise est partie. L'homme au capuchon tressaillit. — Que veux-tu dire ? — Dame ! elle était... préparée... Pendant plus de six mois je lui ai administré le poison par doses infimes, comme tu me l'aurais indiqué. Brevement, tu m'as ordonné de cesser... — Je crois bien ! elle devait vivre... — Oui, mais le poison accom-

plissait sournoisement son œuvre ; Françoise a pris ce maudit de reins. Elle traînait depuis longtemps un corps néé, et nous savons par quoi nous deux... Seuls, les médecins n'y ont rien vu. Ils ont parlé du mal de Bright, cela les satisfait... Ils ne vont pas chercher plus loin. J'avoue que je n'ai point insisté. Ma femme est morte, qu'on la laisse tranquille et moi de même. — Tu prends légèrement la chose ! — Avec toi, inutile de feindre une douleur que je ne puis ressentir. Tu connais mes sentiments. Je détestais cette Espagnole tyrannique, insupportable, qui m'eût réduit en esclavage si je ne m'étais révolté. Sa mort me délivre, je n'irai pas me plaindre. — Mais moi, je me plains ! grommela Vaudrenil. Nos combinaisons sont par terre. Trouve-toi par hasard que ce soit drôle ! Imperturbable, Jacques répliqua : — Tu fais erreur, mon ami, rien n'est perdu. Il n'y a qu'une légère modification à faire au programme. — Ah ! ah ! ah ! voyez-vous cela ? Tu es sans plus que moi peut-être ? — Sur ce point, oui, mon cher, et je vais te le démontrer victorieusement.

Je sais par cœur la clause du testament qui nous intéresse. Le comte de la Morinière a écrit ceci : "Dans le cas où mademoiselle Françoise Ruyvier mourrait sans héritiers légitimes, j'entends que ce qui restera en sa possession reviendrait à Rosario Sanchez ou à ses descendants directs." — D'accord, eh bien ? — Eh bien, Françoise laisse un descendant tout ce qu'il y a plus direct son fils. Il y a moi en outre, moi à qui, par un acte déjà ancien, mon épouse a légué ses biens... C'est-à-dire que nous nous sommes fait une donation au dernier vivant. J'hérite donc au lieu et place de ma femme, j'hérite aussi comme me tuteur de mon fils... — Tu, tu, tu ! tu veux faire le malin, l'esprit retors... ton système n'est pas sans défauts. J'ignore si on a le droit de donner une chose dont on n'est pas possesseur au moment de son décès. Par conséquent, je ne suis pas certain le moins du monde que tu puisses prétendre aux millions du comte de la Morinière. En tous cas, il y aurait là matière à contestations, à procès sans fin. L'Etat à qui doit revenir cette fortune si Françoise meurt sans enfants, l'Etat, tu le penses bien, ne se laissera pas déposséder sans crier gare ! Et les procès ! hum ! mauvaise affaire ! très

mauvaise affaire. Mme Saint-Oyan vivante tout allait pour le mieux, tandis que... — Soit ! en ce qui me concerne, j'approuve jusqu'à un certain point. Reste mon fils. Ses droits, tu ne les contestes pas, j'imagine ? Vaudrenil-Lesagles fit une moue de mauvaise humeur. — Nous tombons dans les complications et je les ai en horreur, voilà tout ce que je puis te répondre. — Je pense, moi, que devant une situation comme celle qui nous est faite, on doit, au lieu de réorner, chercher à se débrouiller du mieux possible. — Tu parles, tu parles... tu ne parais pas te douter vraiment de ce qui nous arrive ? — Après avoir courtoisé ces millions pendant dix ans, après nous être hypotéqué sur ce mirage merveilleux, tu m'as l'air de renouer avec une déniaulture... que je ne m'explique pas ! — Qui te dit que je renonce ? — Toi-même, par ton attitude... — Je serais stupide de paraître croire tout perdu, lorsque les choses vont au mieux. — Au mieux, mais le comte, voilà qui est nouveau ! Au mieux ? tu es de bonne ! Comment l'entends-tu ? — Nous n'avons qu'à changer nos batteries. Hier, la disparition de Françoise m'imposait... aujourd'hui elle ne me paraît plus nécessaire. Vaudrenil fit un mouvement. Il regarda fixement son ami. — Tiens, tiens, dit-il, voilà du nouveau. Dangereux-tu l'explique ? — Sans doute, je ne sais toi que pour cela. J'ai réfléchi depuis deux jours. Après l'effondrement des premières minutes, lorsque j'ai pu raisonner sagement, mon cerveau a travaillé, et j'ai cru avoir trouvé le moyen d'arranger les choses. — Tu m'étonnes. Jusqu'à présent, soit dit sans reproches, j'ai assumé seul les responsabilités de notre association. J'ai dirigé tous les rouages, j'ai prévu les événements, j'ai... — Tu t'es trompé quelquefois, lesiva Jacques avec une douce fermeté. — Pas en conceptions dernières n'ont pas eu de succès... Vaudrenil grince des dents, avec une rage concentrée. — Inutile de me rappeler mes échecs ! Je souffre encore de l'affront que j'ai reçu par trois fois, et je médite une étonnante revanche. — Ne te fâche pas. Je ne voulais en aucune façon te blesser. Je tenais simplement à te faire remarquer mon ami, que les plus habiles sont enjés à l'erreur. De même, il peut arriver qu'un simple d'esprit, tel que moi, soit capable accidentellement d'un trait de génie. — Du génie ! Rien que ça pour commencer ! To ne te moques pas du comte. — Euh, explique-toi. — Il s'agit de deux mots. A lieu de tuer Françoise, je l'épouserai. Les millions me reviendront, ils sont à toi par conséquent... Pour mieux voir son complice, l'homme au capuchon ferma à demi les paupières, ainsi que font les chats lorsqu'ils gesticulent une souris. — Mais Saint-Oyan gardait un visage impassible. Pas un muscle de sa face ne bougeait. — L'épouser !... répéta Robert, et tu es sûr que je consentirai ? Pense-tu que j'accepterai cette femme entre nous ? — Tu as bien accepté l'Espagnole ! — Oui, mais l'Espagnole ne comptait pas, tandis que l'autre constituait une force redoutable, répliqua Vaudrenil. Elle est fine, elle est intelligente... et enfin tu l'aimes ! — Jacques partit d'un éclat de rire. — Encore cette rengaine ? Tu es entêté ! je t'ai affirmé à plusieurs reprises que cette femme m'était indifférente. — Faut-il le répéter encore ? — Et moi, fit Vaudrenil d'un accent profond, je ne t'ai cra qu'à moitié. En ce moment je suis tenté de ne plus croire du tout à cette belle indifférence.